

Fiche missions Responsable RCP



Préambule



Cette fiche missions est à destination des responsables RCP (Réunion de concertation pluridisciplinaire) en cancérologie.

Les **responsables RCP** sont **garants du bon fonctionnement de la RCP**, de sa tenue et de l'enregistrement des décisions thérapeutiques dans le DCC.

La RCP est portée par un 3C (par délégation des établissements autorisés membres du 3C) et est animée par un responsable identifié accompagné d'un ou plusieurs suppléants, aidés par le secrétariat 3C.

Le **responsable RCP** a pour rôle d'animer la RCP afin d'assurer la fluidité de la réunion, la prise en charge pluridisciplinaire et le respect des bonnes pratiques, dans un climat de bienveillance et de professionnalisme.

Organisation générale de la RCP

Cadre de fonctionnement de la RCP

Le responsable RCP doit :

- Compléter avec l'aide du responsable 3C la [fiche d'identification¹ de la RCP](#) comportant les éléments nécessaires à la reconnaissance de celle-ci par ONCOPL (jour, horaire, lieu, nom des responsables, 3c porteur, quorum...).
- Diffuser auprès des acteurs de la RCP [les bonnes pratiques de la RCP²](#), notamment les éléments indispensables pour bien staffer les dossiers (CR Anapath, CRO, CR imagerie, résultats d'examens complémentaires...).
- S'assurer en lien avec le 3C de l'accès aux [référentiels de bonne pratique³](#).
- S'assurer en lien avec le 3C de l'accès à la [liste des essais cliniques](#).
- [S'assurer en lien avec le 3C, de l'accès au DCC des médecins participants](#) afin que ceux-ci puissent inscrire les patients en temps et en heure (vigilance sur les nouveaux arrivants : internes, nouveaux médecins...). L'accès au DCC s'inscrit dans le cadre d'une matrice des droits, mise en place par ONCOPL et le comité de suivi régional du DCC.

¹ Fiche d'identification/modification de RCP : Document disponible auprès du 3C ou sur le site web ONCOPL.

² Flyer « les bonnes pratiques de la RCP en cancérologie » lien site

³ Annuaire des référentiels de bonne pratiques : <https://oncopl.fr/annuaire-des-referentiels/>

Pendant la RCP

Le responsable RCP doit former un binôme avec son ou ses suppléants pour assurer l'animation de la RCP.

Le responsable RCP coche dans le DCC le nom des médecins présents et vérifie le quorum de la RCP.

Il a aussi l'expertise médicale, et doit :

- Vérifier la complétude des données cliniques, anapath, radiologiques
- Cadrer des discussions pluridisciplinaires,
- Enregistrer la proposition thérapeutique,
- Vérifier la conformité de la proposition aux référentiels
- Promouvoir les essais cliniques

Après la RCP

Le responsable RCP doit valider la proposition thérapeutique de chaque fiche RCP et verrouiller les fiches RCP.

Le responsable RCP doit s'assurer, auprès du secrétariat 3C, de la diffusion du CR RCP auprès du médecin ayant inscrit le dossier, et du médecin traitant du patient.

Amélioration continue de la qualité

Le responsable RCP doit participer à l'élaboration et à la mise en œuvre, avec l'aide du 3C et du DSRC ONCOPL, d'audits et d'études permettant d'analyser les pratiques au sein de sa RCP.

Le responsable RCP, avec l'aide du 3C, réalise des enquêtes de satisfaction auprès des participants de la RCP.

Le responsable RCP relaie les informations du DSRC ONCOPL auprès des participants à sa RCP.

Directrice et médecin coordonnateur ONCOPL : Dr Fabienne Empereur

Contact ONCOPL : Fanny Sicard

fanny.sicard@chu-nantes.fr

02 40 84 75 95

Site Web ONCOPL : <https://oncopl.fr/>

⇒ Annuaire des ressources 3C : <https://oncopl.fr/annuaire-des-ressources/>

⇒ Page outils : <https://oncopl.fr/outils/>

